

Aérien

Plusieurs nouvelles compagnies à Charleroi

On attend Jet Air, Thomas Cook, Private Wings, Corendon, Clubair, Fly Up...

Même si la date du 15 janvier prochain semble devenue quelque peu hasardeuse pour l'ouverture de la nouvelle aérogare de Brussels South Charleroi Airport (BSCA), de nouvelles compagnies aériennes opéreront très prochainement au départ du second aéroport belge. Un peu paradoxalement au moment où ces bonnes nouvelles s'accumulent sur le plateau de Gosselies, la direction de BSCA vient de licencier Philippe Liévin, qui était directeur commercial sur cette plate-forme depuis une dizaine d'années. Motif à demi avoué par une direction qui se refuse à tout commentaire précis sur le sujet: l'absence de résultats. C'est à tout le moins surprenant, quand on sait quels contrats ont été signés avec de nouveaux opérateurs dans les toutes dernières semaines... Sans parler de la nouvelle route de la compagnie hongroise Wizz Air qui démarre ce mercredi, à raison de trois vols par semaine sur Katowice, seconde destination polonaise après Varsovie déjà assurée par cette « low cost ».

JET AIR EN AVRIL 2008
Selon les services commerciaux de BSCA, il est acquis que Jet Air opérera, dès avril prochain, au départ de la nouvelle aérogare carolo. Des vols réguliers seront proposés sur des destinations du sud de l'Europe, tandis que la filiale Jet4You, déjà présente à Charleroi, élargira elle ses vols sur le Maroc. Thomas Cook, quasi toujours pré-



Jet Air proposera dès avril des vols vers le sud de l'Europe tandis que sa filiale Jet4You élargira son offre sur le Maroc.

sent sur les aéroports où opère son concurrent Jet Air Fly, est lui aussi annoncé à Charleroi avec notamment une offre attendue sur la Tunisie. La compagnie turque Corendon organisera par ailleurs dès ce mois d'octobre, pour compte du tour operator Christopher, une série de vols sur Antalya. Une offre turque qui devrait s'amplifier et s'élargir dès 2008.

PARTENAIRE DE AUDI
La compagnie aérienne allemande

Private Wings proposera, dès ce mois d'octobre, trois vols par semaine sur un Beech de 19 places reliant Charleroi à Ingelstadt (région de Munich, en Bavière). Il s'agira dans un premier temps de vols privés destinés exclusivement au transport du personnel du constructeur automobile Audi. Ensuite, dans quatre mois, cette destination bavaroise sera ouverte au grand public avec un Dornier de 32 places. Enfin, la compagnie italienne Clubair, basée à l'aéroport de Vérone,

effectuerait dès la fin de ce mois d'octobre des vols réguliers, avec des Avro, entre Charleroi et Vérone ainsi qu'entre Charleroi et l'aéroport de Trapani, en Sicile.

CAP BRETON
Mentionnons encore pour être complet, l'intention - ferme - de la compagnie française Fly Up de mettre en service dès février 2008 des vols réguliers au départ de Charleroi sur les villes bretonnes de Rennes, Brest et Nantes. Des vols qui seront davantage « bu-

business », sans qu'à ce stade les contrats n'aient été finalisés. Tous ces nouveaux contrats devraient, avec l'ouverture de la nouvelle aérogare, accroître l'offre d'une dizaine de destinations, sans prendre en compte la stratégie d'amplification que va certainement mettre en place la « low cost » irlandaise Ryanair. Bref, l'année 2008 marquera incontestablement un tournant dans l'offre commerciale au départ du second aéroport du pays. ◇

Hugo Leblud

Arseus clôture son offre anticipativement

Arseus, la filiale business to business d'Omega Pharma, a décidé hier de clôturer anticipativement son offre en souscription publique en raison de la forte demande. La souscription a été clôturée mardi à 16h00. La première cotation interviendra le 5 octobre prochain sur Euronext Bruxelles et sur Euronext Amsterdam. La publication du prix, le résultat de l'offre et la clé de répartition seront divulgués ce jour-là. La fourchette de prix proposée fluctuait entre 9,5 et 12 euros l'action, ce qui devrait permettre à Arseus de lever des capitaux pour un montant compris entre 238 et 317 millions d'euros. L'offre portait sur 17,5 millions d'actions Arseus existantes (sur un total de 25 millions) et sur un maximum de 6 millions de

nouvelles actions émises par la société. À l'issue de l'opération, la part publique du capital de la société sera de 73%, Omega Pharma en détenant 15% tandis que Couckinvest aura les 12 autres pour-cent. Cette IPO, qui débouchera sur la scission opérationnelle d'Omega Pharma et d'Arseus, devrait donner à cette dernière les coudées franches pour poursuivre son essor dans son domaine d'action, à savoir la fourniture de produits et de services destinés aux métiers de la santé. La société flamandaise est divisée en quatre départements: Fagron pour les préparations magistrales, Arseus Dental pour les produits dentaires, Arseus Medical pour les secteurs médical et hospitalier et Corilus pour les solutions technologiques. ◇ NK

Liège Airport se dote de deux nouvelles filiales

La Société de Développement et de Promotion de l'Aéroport de Bieret (SAB) va changer de nom et devenir la « Liège Airport SA ». But de la manœuvre: disposer de plus de visibilité et mieux coller au nouveau nom de l'aéroport, « Liège Airport ». Le directeur de la société, Luc Partoune, a également annoncé la création prochaine de deux filiales: Liège Airport Security et Liège Handling Services. Concernant la première, le gouvernement wallon a estimé préférable que les aéroports gèrent eux-mêmes leur sécurité. La nouvelle société, qui emploiera une centaine de personnes et sera opérationnelle début 2008, assurera toutes les tâches opérationnelles de sûreté: contrôle des bagages et des passagers, du cargo, surveillance du site... Il a été proposé aux agents du ministère wallon de l'Équipement et des Transports (MET) qui le désiraient de rejoindre ses rangs.

De son côté, Liège Handling Services sera spécialisée dans le chargement et déchargement des avions; elle devrait elle aussi être opérationnelle début 2008 et employer au départ 35 personnes environ. Si l'aéroport sera majoritaire dans cette entreprise dans un premier temps, elle devrait à terme être entièrement cédée au privé. La société de handling sera par ailleurs chargée de la gestion du tout nouveau hall « Nord » de 6.250 m², dont la construction va commencer, pour un coût de 6,1 million d'euros. Entièrement dédié au fret aérien, ce hall sera le premier pas du développement de la zone « Cargo City Nord ». « Liège Airport connu en 2006 la quatrième croissance mondiale avec 24,5% de tonnage en plus, et frôle désormais les 500.000 tonnes annuelles », selon Luc Partoune. L'aéroport est le neuvième du monde en terme de fret. ◇ Belga

La taxe verte n'attend pas le bioéthanol

Depuis le 1^{er} octobre, le prix de l'essence super 95 et 98 a augmenté dans les stations services en Belgique. Et pas seulement en raison de l'indexation ordinaire, qui a lieu à cette saison pour répercuter la hausse du prix du baril. La majeure partie de la hausse est due à l'intégration d'une nouvelle taxe « verte » dans le prix de l'essence. Cette accise est destinée à financer le surcoût lié à l'opération de mélange de 7% de bioéthanol dans l'essence. Ainsi, sur une augmentation de 4,6 cents par litre, près de 4 cents sont imputables à cette taxe, fixée dans une loi du 10 juin 2006. Seul hic dans l'affaire: le bioéthanol en mélange n'est encore disponible nulle part en Belgique... À l'époque, on espérait que les usines (agrées par l'Etat belge seulement à la fin 2006) auraient été en mesure aujourd'hui d'approvisionner les stations du pays. Des retards de construction en ont décidé autrement. Chez Alco Bio Fuel à Gand, les travaux devaient prendre fin en décembre 2007. Ils se termineront en avril 2008. L'usine aura une capacité de production de 150.000 mètres cubes d'éthanol, produit à partir de blé. Le groupe flamand a reçu l'autorisation de l'Etat d'écouler sans accises pendant 6 ans 90.000 mètres cubes sur le territoire national. Chez Biowanze, la construction devait également s'achever à la fin de cette année. L'usine ne démarrera cependant la production qu'au second semestre 2008: 300.000 mètres cubes, dont 125.000 pour la Belgique. En attendant, le consommateur belge paie déjà la taxe verte. Tandis que le secrétaire d'Etat Hervé Jamar (MR) jugeait la chose difficile en affaires courantes, la sénatrice Joëlle Kapompole (PS) appelait hier à une mesure correctrice. ◇ F.A.

AÉRONAUTIQUE LA DIRECTION RÉPLIQUE À LA GOURMANDISE DES SYNDICATS

Techspace Aero: poker social sur la maintenance

Syndicats et direction de Techspace Aero semblent avoir entamé une périlleuse partie de poker autour du dossier de la cession du pôle maintenance de l'entreprise liégeoise à son partenaire américain Pratt & Whitney (« L'Echo » des 15, 25 septembre et 2 octobre). Aux exigences de compensations supérieures formulées par les représentants des travailleurs, les dirigeants de Techspace Aero rétorquent désormais en brandissant la menace d'un abandon du projet. Ce qui se traduirait inévitablement, selon eux, par la disparition pure et simple de la division concernée, et des 122 emplois qui en dépendent. Bluff ou pas? L'enjeu va au-delà du rapport de forces, si l'on en croit les uns et les autres.

C'est le dépôt, ce lundi, d'un préavis de grève « de solidarité » pour l'ensemble de l'entreprise qui a mis le feu aux poudres. Après avoir dans un premier temps laissé entendre qu'ils ne s'opposeraient pas nécessairement au projet de cession potentiellement créateur d'emplois qui leur avait été présenté, les syndicats ont mis la pression, arrêté de travail à la clé au sein de la division concernée, pour obtenir une amélioration des conditions de la transaction. À l'origine, celle-ci garantissait le transfert de tous les collaborateurs et le maintien de leurs acquis sociaux; en sus, une prime unique de 5.000 euros leur était octroyée, de même que l'assurance de pouvoir réintégrer Techspace dans les deux

ans en cas de problème chez Pratt. Le clan patronal a d'abord lâché du lest, en acceptant de porter à respectivement 6.250 euros et quatre ans les avantages supplémentaires. À l'en croire, réclamer plus, c'est pousser le bouchon trop loin. Et risquer de faire capoter l'accord. « La cession de l'activité de maintenance militaire n'est plus une question de choix: la seule alternative, c'est sa disparition. Parce que Pratt & Whitney pourrait finir par se désengager et renoncer à reprendre la division. » Reste à voir si ce discours sera pris au sérieux par des syndicats hostiles que l'on sait peu habitués à un langage ferme. Les deux parties risquent en tout cas de s'enliser dangereusement dans ce jeu de surenchères. ◇ Fabian Lacasse



Un préavis de grève «solidaire» a été déposé lundi par les syndicats de Techspace Aero réunis en front commun.

Ce samedi dans L'Echo.



Mon Argent, le magazine de vos finances personnelles. Vous aimez votre argent. Vous aimerez Mon Argent.

